

Projet pour l'équipement et l'exploitation de la plateforme de vrac liquide (P1) du port de Port-La Nouvelle



ATTESTATION DE MAITRISE FONCIERE

(Article R. 181-13, 3° du CE)

(PJ 3 du CERFA 15964-3)

Réf. doc.	Date	MAJ	Objet	Rédigé par :	Vérifié par :
	18/07/2024	1	Demande d'autorisation Environnementale	AC	VV

Port-La Nouvelle, le 5 mars 2024

Réf. : D2024 - 24

ATTESTATION

La **Société d'Economie Mixte à Opération Unique Port La Nouvelle (SEMOP)**, au capital de 1 000 000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Narbonne sous le n° 894 795 954 dont le siège social est 115 avenue Adolphe Turrel 11210 Port-La Nouvelle, représentée par Steven Bouckaert en qualité de Directeur Général, dûment habilité aux présentes,

Atteste que

Euroports France SAS (EUROPORTS), société par actions simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Narbonne sous le numéro 320 230 329 et dont le siège social est 405 avenue Adolphe Turrel 11210 Port-La-Nouvelle, représentée par M. Olivier Ruth en qualité de Directeur Général est titulaire d'un contrat d'exploitation des opérations de logistiques maritimes et portuaire conclu le 08 avril 2021 stipulant que l'exploitation de la plateforme P1 dont la livraison est anticipée en 2025 sera confiée par la SEMOP à EUROPORTS,

A ce titre, Euroports France est fondé à déposer et procéder aux formalités réglementaires nécessaires à l'obtention des autorisations au titre du code de l'environnement.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Port-La Nouvelle, le 5 mars 2024

Prénom Nom : **Steven BOUCKAERT**
Directeur Général de la SEMOP

Cachet et signature



EUROPORTS FRANCE
405 Avenue Adolphe TURREL
11210 PORT-LA NOUVELLE

*A l'attention de Monsieur Olivier RUTH
Directeur Général*

Port-La Nouvelle, le 23 mai 2024

Réf. : D2024-75

Objet : Localisation du projet poste vrac liquides P1 dans le plan local d'urbanisme

PJ : Dernière version du plan local d'urbanisme

Monsieur,

Par la présente, la SEMOP vous informe que selon la dernière version du plan local d'urbanisme (ci-jointe), la plateforme P1 est située dans la zone AUK2 et le poste de commande prévu est situé dans la zone AUK1.

Toutefois, je vous remercie par avance de noter que dans le cadre de la mise à jour actuelle du plan local d'urbanisme de Port-La Nouvelle, l'état parcellaire de ces zones ne sera connu au mois qu'à la réception des travaux en cours.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition, nous vous prions, Monsieur, d'agréer nos salutations distinguées.

Le Directeur Général

Steven Bouckaert

Steven Bouckaert (May 24, 2024 08:55 GMT+2)

Steven BOUCKAERT

Port de Commerce
de Port-La Nouvelle

115 avenue Adolphe Turrel
11210 Port-La Nouvelle | FRANCE

+33 (0)4 68 48 01 56
www.port-la-nouvelle.com

n° intracommunautaire
VAT number FR 77894795954

Siret company registration
8947959540001

RCS Narbonne 8 894 795 954
Code APE 41208

